



## Le Maire

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis 10 ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers notamment des visites de quartier. Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, celles-ci me permettent en effet d'être au plus près des problématiques concrètes à chaque quartier.

Afin de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent et sur les projets de la commune, j'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Bagatelle le 24 novembre 2018.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

### • Animation dans le quartier

La Ville retient le principe d'une animation annuelle à Bagatelle telle que « Neully fête le printemps » initiée pour la première fois cette année le 26 mai dernier avec des animations en famille, des ateliers créatifs, des jeux, un manège et un food-truck qui a permis de rassembler de nombreux neuilléens en toute convivialité.

De même, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un concert de Noël s'est tenu en l'église Bienheureuse Isabelle, qui a réuni de nombreuses personnes.

### • Circulation de trottinettes et autres engins sur les trottoirs

Plusieurs riverains m'ont indiqué des problématiques de sécurité engendrées par la circulation de trottinettes et autres engins sur les trottoirs. Je souhaitais donc porter certains éléments à votre connaissance.

Les utilisateurs d'engins à roulettes sans moteur (rollers, trottinettes, skateboards, planches ou patins à roulettes) sont assimilés à des piétons et doivent, à ce titre, utiliser les trottoirs pour circuler. Ces usagers restent toutefois soumis à une obligation générale de bon sens et de prudence. Ils doivent notamment veiller à la sécurité des usagers les plus vulnérables dans leurs déplacements (poussettes, personnes à mobilité réduite, enfants...).

Quant aux trottinettes électriques et autres systèmes à roues électriques, une réglementation nationale est en cours de réflexion. Celle-ci sera, bien entendu, communiquée lorsqu'elle sera connue.

J'ai demandé à la Police Municipale d'être particulièrement vigilante sur ce sujet et que les consignes soient rappelées dans les conseils d'école afin que les déplacements de chacun puissent se faire en toute sécurité.

J'en appelle néanmoins au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour respecter les espaces dédiés aux différents usagers de l'espace public. De plus, une politique de verbalisation a été mise en place depuis septembre 2017.

## • Sécurité dans les quartiers

Il est rappelé que les points d'entrées/sorties de la Ville, les lieux de cultes, les écoles ainsi que les principales zones de passage, notamment commerçantes, font l'objet depuis plusieurs années d'un dispositif de sécurité renforcé. Les équipes de police nationale et municipale assurent de façon dynamique et statique la surveillance des différents sites. Le réseau de 48 caméras de vidéoprotection réparties sur la commune est également configuré pour accompagner ces mesures de sécurité renforcées. Ce dispositif est opérationnel 24/24H et 7/7j avec un relais de la Police Municipale assuré par la Police Nationale.

De plus, une brigade de nuit a été créée cette année pour renforcer la présence de la Police Municipale. Celle-ci intervient donc dès à présent par des rondes nocturnes d'une part, et d'autre part, par une présence au Centre de Supervision Urbaine.

## • Déjections canines

Les habitants du quartier m'ont fait part de la présence toujours gênante d'une pollution d'origine canine.

Je rappelle l'implantation de nombreux distributeurs de sachets, la signalisation apposée dans tous les espaces verts ainsi que les corbeilles appropriées offrant une solution que d'assez nombreux propriétaires de chien ont désormais adoptée.

La mise en œuvre d'une brigade canine qui intervient tôt le matin et en soirée pouvant délivrer des amendes de 3ème classe allant de 68 € à 450 € complète ce dispositif en rappelant à certains propriétaires de chien le respect du domaine public commun.

## À SAVOIR

**Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués.**

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Bagatelle.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie de votre quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN



**Neuilly Actualité**

**Abonnez-vous à la newsletter  
sur [neuillysurseine.fr](http://neuillysurseine.fr)**



[neuillysurseine.fr](http://neuillysurseine.fr)



[@Villedeneuilly](https://twitter.com/Villedeneuilly)



[Ville de Neuilly](https://www.facebook.com/VilledeNeuilly)



[Appli Ville de Neuilly](#)

### INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la **Lettre aux responsables de copropriété** numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville [www.neuillysurseine.fr/coproprietes](http://www.neuillysurseine.fr/coproprietes)